

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 13 MARS 2024

**N° 16bis-2024**

**Objet : Compte Administratif 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-12,

Vu la délibération N° 10-2023 en date du 16 février 2023 portant adoption du Budget Primitif 2023,

Vu la délibération N° 21-2023 en date du 05 avril 2023 portant adoption du Budget Supplémentaire 2023,

Vu la délibération N° 38-2023 en date du 28 juin 2023 portant sur la décision modificative N° 1,

Vu la délibération N° 51-2023 en date du 20 septembre 2023 portant sur la décision modificative N° 2,

Vu la délibération N° 64-2023 en date du 22 novembre 2023 portant sur la décision modificative N° 3,

Vu la délibération N° 78-2023 en date du 20 décembre 2023 portant sur la décision modificative N° 4,

Vu l'avis favorable du comptable en date du 23 février 2024,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 28 février 2024,

Le Président Monsieur Jean LAVIOLETTE, ayant quitté la salle,

La séance est présidée par Monsieur Jonathan WOFYSY en sa qualité de 1<sup>er</sup> Vice-président.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article unique : Adopte** le Compte Administratif 2023 du Budget de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses (a)	17 849 200,93 €
Recettes (b)	20 666 346,13 €
Résultat de fonctionnement 2023 (c = b - a)	2 817 145,20 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d) 002	179 308,64 €
<b>Résultat de clôture 2023 (e = c + d)</b>	<b>2 996 453,84 €</b>

Suite de la délibération N° 16bis-2024

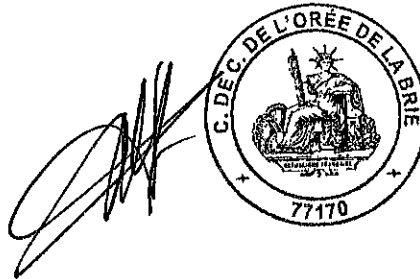
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses (a)	4 085 637,71 €
Recettes (b)	2 698 556,54 €
Résultat d'investissement 2023 (c = b - a)	- 1 387 081,17 €
Résultat d'investissement reporté N-1 (d) 001	- 559 099,21 €
<b>Résultat de clôture 2023 (e = c + d)</b>	<b>- 1 946 180,38 €</b>

**Solde global de clôture : 1 050 273,46 €**

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 15 mars 2024.

Le Président,  
**Jean LAVIOLETTE.**





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, GONZAGUE, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs COLLON, COULOUMY, DUPUY, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.  
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.  
Monsieur BEZOT pouvoir à Monsieur WOFYSY.  
Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur PRUVOT.  
Monsieur DENION pouvoir à Monsieur DUPUY.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23**

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents non représentés : **2** (*Monsieur LAVIOLETTE ayant quitté la salle en sa qualité de Président et Monsieur DARMON ayant donné son pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE*).

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 07 février 2024.